



RENÉ CASSIN

LE LIEN

BIMESTRIEL DE L'ASBL MAISON DE LA LAÏCITÉ DE FRAMERIES

N°20 SEPT./OCT. 2015

Maison de la Laïcité de Frameries

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères amies, chers amis,

J'espère que vous avez passé d'excellentes vacances et que c'est en pleine forme que vous allez réceptionner ce vingtième numéro de notre périodique «Le Lien».

Je tiens, tout d'abord, à vous informer de ma démission de la présidence de la Maison de la Laïcité de Frameries, laquelle prendra cours au 31 décembre 2015.

Je suis persuadé qu'avec le soutien de tous les membres du Comité Exécutif et du Conseil d'Administration, le flambeau laïque sera transmis à mon successeur dans les meilleures conditions et que celui-ci poursuivra avec succès le développement du mouvement laïque dans la cité de Bosquètia.

Comme vous le lirez dans cette édition, nous lançons un appel aux candidats, espérant ainsi rajeunir les cadres de notre Maison.

Si cette information personnelle est d'actualité, elle est cependant loin d'être la plus importante et, il est temps pour moi de vous parler du devoir du laïque.

Plus que tout, le laïque doit agir sur le monde et ainsi témoigner de la force de son engagement. Il nous faut, parmi les différents futurs possibles, tracer sur la base de valeurs communes, l'esquisse d'un avenir reposant sur la liberté, l'égalité, la solidarité et la tolérance.

Il faut aussi que nous concevions un ensemble cohérent d'actions qui répondent aux urgences d'aujourd'hui et soient à l'échelle des défis de demain.

Notre idéal, nos valeurs impliquent que la laïcité soit à l'avant-garde des débats.

Pour ce faire, il est utile de travailler dans nos Maisons de la Laïcité mais aussi – je dirai même surtout - d'agir à l'extérieur.

Il revient à chacun de le faire individuellement selon ses choix et ses moyens, parce que les laïques ne peuvent se manifester d'une seule et unique manière, attachés qu'ils sont à la liberté et au pluralisme.

Nous devons oser car nous voulons éviter que les Hommes restent perpétuellement ignorants les uns des autres, repliés sur leurs peurs et leurs préjugés. Nous devons agir parce que la laïcité n'est pas neutre et s'oppose à toutes les forces contraignantes qui servent les intérêts particuliers et exclusifs.

Rechercher ce que les êtres ont en commun, développer une attitude positive vis-à-vis de l'Autre, agir envers les plus faibles et les plus démunis, protéger les générations futures, répondre à l'intérêt collectif, défendre une certaine idée de la justice, c'est prendre conscience de nos responsabilités de laïque.

Vaste programme auquel chacun doit s'atteler pour que demain le monde soit meilleur.

Daniel Sclavon Président

Devenir Bénévole!

Vous partagez nos valeurs?

Vous avez du temps libre et vous souhaitez vous rendre utile ? Vous avez le sens de l'écoute ?

Vous appréciez les contacts humains ?

La Maison de la Laïcité de Frameries recherche des volontaires pour collaborer à ces activités et, notamment, pour rejoindre les équipes d'officiants de cérémonies laïques.

Accueil d'enfants dans la vie, dans la cité, dans la famille recomposée Parrainages

Unions libres ou mariages. Anniversaires de mariages : noces d'Argent, d'Or et de Diamant

Funérailles

Nous vous offrons un encadrement professionnel, des rencontres de soutien, un cadre de travail agréable, une équipe dynamique et motivée.

Pour plus d'informations, contactez:

4

Max Grégoire à l'adresse courriel maxgregoire4@gmail.com ou au numéro de téléphone 0474.262.133

Appel à Candidature Pour La Présidence De La Maison de la Laïcité

Il en va de notre Maison de la Laïcité comme de bien d'autres associations! La nôtre également subit cette loi d'airain du vieillissement de ses cadres et du nécessaire rajeunissement qui doit intervenir dans la composition de ceux-ci.

En tant que Secrétaire de notre association, il me revient cette mission d'informer nos membres de la décision de notre Président, Daniel Sclavon, de démissionner de ce poste qu'il assume depuis bientôt cinq ans.

C'est, en effet, il y a cinq ans déjà, en décembre 2010, après une longue période de bons et loyaux services laïques, que Max Grégoire a souhaité quitter la présidence de PHL, «Présence et Humanisme Laïques», sous l'appellation aujourd'hui de la Maison de la Laïcité de Frameries, et proposa la candidature à ce poste de notre ami Daniel, aux membres du Conseil d'administration, qui y ont répondu favorablement en l'officialisant lors de l'Assemblée générale de mars 2011.

Notre Président s'est expliqué longuement sur les raisons qui l'ont amené à prendre cette décision dans une lettre qu'il a adressée au Secrétaire, et dont les membres du Comité exécutif, spécialement réunis à cette fin, ont pris connaissance.

Outre les ennuis de santé qui, ces derniers temps, l'ont fortement préoccupé, l'âge aidant et les impératifs familiaux, qui sont le lot des grands parents, font qu'il se sent de moins en moins disponible pour pouvoir consacrer le temps nécessaire au bon fonctionnement de la Maison de la Laïcité.

Celle-ci, sous la présidence de Daniel Sclavon, a vécu son Xème déménagement, depuis les anciennes dépendances du Charbonnage du Grand Trait, dans ses installations actuelles. Tous les aménagements importants qui ont du être opérés, et les opérations de recrutement d'un personnel de qualité par ailleurs, ont requis de sa part des efforts considérables à la mesure des multiples activités qui s'v sont développées. Le bilan est plus que positif, eu égard notamment au rayonnement qu'il a su donner et impulser à la Maison de la Laïcité, bien au-delà même de notre entité, grâce aux remarquables conférences-débats sur des sujets de haut niveau et de grande actualité qui y ont été organisées, et largement répercutées, par le biais de notre périodique d'information, d'une excellente tenue, LE LIEN. Beaucoup de nos membres, la majorité d'entre eux en tout cas, sont ravis du travail qui a été réalisé jusqu'ici.

Il faut savoir gré à Daniel Sclavon d'avoir contribué par son investissement personnel à développer le mouvement laïque à Frameries, quand bien même il est conscient que, parmi les objectifs qu'il s'était fixés, beaucoup n'ont pas été atteints, notamment en direction des jeunes.

Un échange de vues sur cette question

au sein du Comité exécutif a donné lieu à nombre de suggestions dont celle visant à avoir recours à un outil de dialogue qui consisterait à concevoir un « passeport citoyen à la laïcité » pour le public cible jeune, de la tranche d'âge des 16 à 22 ans. Par ailleurs, la désaffection auprès des jeunes de nos écoles au regard de la « Fête de la Jeunesse Laïque » pose aussi problème, et un inventaire exhaustif de tous les éléments qui font obstacle à son organisation se doit d'être entrepris.

Force est d'observer à présent combien la gestion de notre Maison de la Laïcité est devenue extrêmement lourde, mettant à rude contribution le bénévolat des membres du Comité, depuis que nous ne disposons plus de personnel permanent. Il faudra sans doute, en raison des circonstances actuelles, « réduire la voilure » pour garder notre cap.

Par ailleurs, - tient-il à le souligner, - la présidence par Daniel Sclavon de la régionale hennuyère du Centre d'Action laïque - « Picardie Laïque » - représente pour lui également une charge de travail très importante et très contraignante.

Pour toutes ces raisons, les membres du Comité exécutif prennent en considération et acceptent la démission présentée par le Président lequel tient à remercier vivement les membres pour la confiance qui lui a été témoignée, et dont il espère s'en être montré digne.

En conclusion, le Comité exécutif a décidé de lancer un appel à candidature pour le renouvellement du poste de la présidence de la Maison de la Laïcité, et de convoquer le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale extraordinaire qui aura à approuver le choix opéré par ce dernier.

Outre la désignation du nouveau Président, il sera procédé également au renouvellement des membres du Conseil d'administration pour lequel nous sollicitions dès à présent nos membres de bien vouloir faire acte de candidature qui doit parvenir par demande écrite au Président de l'association

Nous lançons ici un vibrant appel à tous nos membres pour que, parmi la génération montante, celles et ceux qui se sentent une âme chevillée à la laïcité veuillent bien assumer le passage du flambeau de la laïcité en présentant leur candidature à cette fin.

Les candidatures sont à faire parvenir au Secrétariat de la Maison de la Laïcité, 152, rue de la Libération, à 7080 Frameries.

Raoul Piérard

Secrétaire de la M.L.F. raoul.pierard@skynet.be Gsm 0472 / 86 36 48

A propos des Restos du Coeur de Mons

En décembre 1985, la régionale du centre d'action laïque « Picardie laïque » inquiète de la paupérisation grandissante de notre région, lance le défi de créer un Resto du Cœur à Mons.

Ainsi fut fait et jusqu'en 2002, ses membres en assurèrent la gestion.

Une équipe soudée fut mise en chantier avec force et vigueur.

En septembre de cette même année, les restos se constituèrent en ASBL et devinrent membres de la fédération des Restos du Cœur de Belgique.

Les effectifs salariés et bénévoles n'auront de cesse comme objectif non seulement d'aider matériellement les usagers mais surtout de leur rendre dignité et respectabilité.

Au départ, leur action se cantonnait à la distribution d'aliments durant les mois d'hiver mais vite ils s'aperçurent que l'aggravation des problèmes socioéconomiques demandait une aide plus spécifique et diversifiée tout au long de l'année.

L'équipe repensa donc complètement son action.

Actuellement, le Resto du cœur peut assurer :

- une guidance sociale,
- une aide alimentaire diversifiée selon les besoins que ce soient des paniers repas aux familles, un restaurant ouvert aux personnes isolées ou en couples

- deux espaces de vente de vêtements destinés aux bénéficiaires ou au public (et si on dit vente, on dit aussi responsable de son bien-être). Les vêtements à recycler sont nettoyés, repassés, restaurés et customisés.
- · un espace Maman-bébé,
- · un lieu d'hygiène,

Mais le soutien ne s'arrête pas là : des activités de détente et de culture sont organisées ainsi au'un accueil éducatif à destination des personnes non ou mal logées. Il va sans dire que l'organisation y est complexe.

Voici la composition de l'équipe :

- Une assistante sociale en assure la direction, aidée dans sa tâche par : une seconde assistante sociale.
- · une comptable,
- · une animatrice.
- · une éducatrice.
- deux chauffeurs et un convoyeur bénévole qui assurent le transport des denrées alimentaires récoltées journellement ainsi que le transport d'usagers lors de journées récréatives ou visites médicales.
- · un chef cuisinier aidé d'un commis,
- une personne assurant la propreté des locaux,
- une responsable des magasins de seconde main,
- une bénévole assure : l'accueil des bénéficiaires.

L'aide régulière d'une dizaine de béné-

voles est indispensable au bon déroulement des activités.

L'équipe s'efforce ainsi d'offrir à la personne précarisée socialement la possibilité de rester en contact avec des situations réelles de travail et c'est ainsi qu'une centaine de bénéficiaires ont effectué pendant des périodes plus ou moins longues des activités bénévoles en son sein.

Les membres de la Maison de la Laïcité de Frameries ne sauraient assez remercier ces hommes et ces femmes qui tout en respectant la personnalité, l'origine, la culture, les différences des bénéficiaires s'emploient chaque jour à améliorer le quotidien souvent si démoralisant voire avilissant.

Sans jamais baisser les bras, faisant

face aux contraintes administratives et autres, ils s'obstinent dans leur conquête de la citoyenneté de chacun tout en espérant un jour que leur action s'éteigne.

Et oui on peut rêver et comme le dit Simone de Beauvoir :

« se vouloir libre, c'est vouloir les autres libres ».

Danièle Gosselet Trésorière



Le Resto du coeur de Mons Asbl

Membre de la Fédération des Restos du Coeur de Belgique Sentier Malaquin 2B, 7000 MONS Tél: 065/34.63.77 - Fax: 065/36.08.44 restoducoeurdemons@skynet.be

N° de comptes : **088-2458119-37 (dons)** IBAN : **BE35 0882 4581 1937**

Lettre ouverte du président du Centre d'Action Laïque, Henri Bartholomeeusen

Statut légal du foetus

Le ministre CD&V de la Justice, Koen Geens, entend faire voter coûte que coûte la modification du Code civil pour donner un statut au fœtus : officiellement, pour humaniser le deuil des personnes confrontées à une faussecouche. Leur détresse et ce deuil ne peuvent en aucun cas nous laisser indifférents. L'humanité doit prévaloir à tous les niveaux de la prise en charge, notamment dans la prise en compte des difficultés psychologiques et émotionnelles auxquelles ces personnes sont brutalement confrontées.

Cependant, pour le CAL, les propositions de loi actuellement en discussion ne répondent absolument pas à ces préoccupations. Pour nous, l'objectif poursuivi est clair. Même si certains s'en défendent explicitement, il s'agit insidieusement de fragiliser les motifs à la base de la dépénalisation de l'avortement.

Ce serait un comble qu'à l'occasion des 25 ans de cette loi portée notamment par la sénatrice libérale flamande Lucienne Herman-Michielsens, un gouvernement composé entre autres des libéraux laisse le CD&V détricoter cette législation. Parti qui fut et reste un adversaire historique de la dépénalisation de l'avortement.

Les partis du gouvernement sont-ils

conscients du fait que la reconnaissance d'un état civil, avec prénom et nom de famille, pour un fœtus de 20 semaines, constitue une intrusion violente dans la manière de faire le deuil de cette grossesse ?

Que prétendre s'appuyer sur les critères de l'OMS pour décréter qu'un fœtus est viable à 22 semaines est un mensonge : l'OMS recommande d'enregistrer les fausses-couches à partir de 22 semaines à des fins statistiques et souligne précisément qu'il ne s'agit PAS d'un critère de viabilité d'un point de vue médical.

Et pour cause : aujourd'hui, ceux que l'on appelle les grands prématurés (nés à partir de 24 semaines) souffrent quasi immanquablement et souvent de manière irréversible de séquelles graves physiques et/ou psychiques. Les équipes médicales seront-elles demain obligées de « réanimer », quelles que soient les chances de survie et les conséquences pour le fœtus, sous peine de se voir accuser de non-assistance à personne en danger et, si l'on pousse la logique à l'extrême, pourquoi pas d'infanticide ?

Que pensent les femmes de la mesure qui prévoit de les obliger à prendre un « congé de maternité » durant trois mois alors même qu'elles n'ont pas de bébé ? Pour nous, il est moralement inacceptable d'imposer une telle épreuve supplémentaire à celles qui, assignées

à l'échec de leur maternité, se verraient en outre interdire de reprendre leurs activités professionnelles.

De quoi le gouvernement s'occupe-t-il en voulant modifier le Code civil ? De la douleur des personnes concernées ? Si c'était le cas, les experts interrogés auraient été des gynécologues, des professionnels de terrain qui accueillent au quotidien les patients, des psychiatres et psychologues qui les prennent en charge.

Or, rien de tout cela n'a été fait... Les auditions se sont concentrées sur les aspects juridiques du dossier pour savoir comment donner un statut à un fœtus.

L'objectif est-il bien d'« humaniser le deuil » alors que, dans les propositions, aucun accueil spécifique n'est prévu ? Pas d'information systématique non plus sur les rituels funéraires déjà autorisés dans les trois régions du pays. Car oui, la possibilité existe en Belgique de faire inhumer ou disperser les cendres d'une fausse-couche à partir de la 15e semaine à Bruxelles et en Wallonie. En Flandre, le délai était de 12 semaines ; en juin dernier, Kris Peeters (CD&V) et Geert Bourgeois (N-VA) ont modifié

ce décret et abrogé toute référence à la durée de la grossesse.

En conséquence, aujourd'hui en



Flandre, la logique est poussée jusqu'à l'absurde puisqu'il serait possible de procéder à un rituel dans un cimetière pour une grossesse d'un seul jour.

De quelle logique s'agit-il ? D'une logique du contournement qui, sous couvert d'humaniser ces deuils, supprime de fait la différence entre enfant, fœtus et embryon. Ce n'est pas un hasard si cette confusion sémantique est récurrente dans toutes les propositions de loi déposées depuis 2004. Pourquoi cette confusion ? Parce que les opposants à l'avortement considèrent l'embryon et le fœtus comme un « enfant », qu'il soit né ou non. Les attaques sur l'accès à l'avortement se nourrissent systématiquement de cette confusion.

Si celle-ci était entérinée dans le Code civil, comment continuer à permettre aux femmes d'avorter à 12 semaines de grossesse s'il est permis de donner un nom de famille aux restes d'une faussecouche, quelle que soit la durée de la grossesse comme le prévoit le CD&V ?

Le Centre d'Action Laïque, qui a tant lutté pour obtenir un accès médical et légal à l'avortement, demande aux responsables politiques :

- de refuser de cautionner de telles attaques aux droits des femmes, de toutes les femmes :
- d'aider celles qui perdent une grossesse en améliorant l'accueil et l'information sur les rituels existants;
- de reconnaître la singularité des individus dans le vécu de cette épreuve, sans leur imposer une manière unique de faire ce deuil;
- de respecter l'autonomie des femmes qui savent mieux que quiconque si elles veulent ou non reprendre le travail;
- de garantir la libre décision de toutes les femmes en situation de grossesse, qu'elles veuillent la poursuivre ou non, sans pression sociale, sans culpabilisation, sans tabou.

C'est pourquoi le Centre d'Action Laïque revendique à nouveau, comme ce fut le cas dans les années 1970, la dépénalisation totale de l'avortement.

Le Centre d'Action Laïque invite le Parlement à prendre réellement en compte la douleur des personnes confrontées à une fausse-couche sans modifier la base même du droit des personnes : le Code civil.

Depuis la loi de 1990, la Belgique est un exemple pour les autres pays, un laboratoire qui a fait ses preuves et a ouvert des droits qui contribuent aux progrès de l'humanité. Nous refusons que la douleur des personnes soit instrumentalisée à des fins idéologiques. Nous refusons que la Belgique fasse marche arrière sur les droits acquis et donne à nos partenaires européens un signal aussi peu conforme aux aspirations et au bien-être de l'ensemble de la population.

Henri Bartholomeeusen

Président du Centre d'Action Laïque

« Ma visite annuelle chez le gynéco, j'y pense, je repousse et puis j'oublie

∞ ≫



Et pourtant, une visite régulière, à un prix abordable, chez un gynécologue est utile pour prendre soin de sa santé.

Le Centre de Planning Familial « La Famille Heureuse » de Frameries

a le plaisir de vous informer de la possibilité de rencontrer un médecin gynécologue au sein de son service

à partir du mois de septembre 2015

Cela peut être : consultation de contrôle annuel, dépistage du cancer du col, dépistage IST, consultation d'urgence pour un problème particulier (infection, douleur, cystite, ...), prescription de contraception, test de grossesse, suivi de grossesse, échographie, examen des seins, ...





Les consultations médicales se font dans

un climat d'écoute et de respect de la personne et permettent d'aborder aussi toute autre question en lien avec votre vie sexuelle et affective. Le cas échéant, et si vous le souhaitez, le médecin peut vous orienter vers une autre personne de notre équipe pluridisciplinaire qui reprendra ces questions avec vous.

Possibilité de prendre rendez-vous dès aujourd'hui.

Informations : Centre de Planning Familial « La Famille Heureuse »

2, rue Dufrane Friart à Frameries 065.45.00.24

e-mail: planningframeries@gmail.com site internet: www.planningfamilial-frameries.be

Avortement: L'ultra-droite chrétienne repart au combat.

En décembre dernier, InfoCatho publiait cette info alarmiste : « Halte aux infanticides ! (En effet), selon le « British Journal of Obstetrics and Gynaecolo-



gy », le taux d'enfants survivants à un avortement atteint 10% à 23 semaines de gestation. Et selon les témoignages

de sages-femmes, ces enfants sont abandonnés et livrés à la mort, faute de soins. »

En réalité, InfoCatho reprend un délire véhiculé par le groupuscule fondamentaliste CitizenGo, bien connu pour ses prises de position réactionnaires dans le domaine éthique. Car, en fait, ce que le BJOG rapporte dans une étude datée de 2007 et reposant sur 3.189 avortements pratiqués sur 10 ans dans 20 hôpitaux britanniques, concerne des cas bien précis de malformations du fœtus dont l'espérance de « vie » est, dans les meilleures conditions de soins possibles, de 80 minutes! On parle donc bien d'avortements pour raisons médicales.

Ce type de désinformation est orchestré au niveau international par le European Centre for Law and Justice, lobby catalogué « prolife » et relayé par une pléthore d'autres sites de l'ultra-droite chrétienne anti-avortement et anti-euthanasie. Ce que veulent ces associations, journaux, sites en ligne et militants qui se réclament du « droit à la vie », c'est tenter de démontrer qu'un fœtus, même malformé et non viable, est un enfant et ainsi remettre en cause le droit à l'avortement. Un avortement serait alors assimilé à un infanticide.

Et, il y a quelques mois, l'association «One of Us», initiative citoyenne européenne pour protéger l'embryon, lançait une pétition, qui recueillait près de 2 millions de signatures, demandant que « l'Union européenne cesse tout financement à des programmes menaçant

l'être humain dès sa conception...
». De la belle ouvrage...qui n'aura cependant pas suffi à emporter l'adhésion du Parlement européen.



Les progressistes ont donc bien du mérite de parvenir à juguler cette vague réactionnaire qui ne lésine pas sur les moyens de se faire entendre, par le mensonge ou la violence, et la laïcité semble être le seul rempart face à l'hystérie collective qu'entraîne, dans les matières éthiques, le fanatisme religieux. (Espace de Libertés, février 2015 – Grégory Lieberman, Yves Kengen)

Daniel Sclavon Président





Maria Montessori naît en 1870 près d'Ancône en Italie, dans une famille bourgeoise. Son père, militaire, lui donne une éducation avec des règles de discipline très strictes, alors que sa mère, très proche d'elle, respecte sa liberté.

En 1882, ses parents déménagent à Rome pour qu'elle fasse des études et embrasse une carrière d'enseignante.

Mais Maria qui éprouve un très grand intérêt pour les sciences, va intégrer, au grand dam de son père, une école technique pour garçons, y découvre la biologie et décide de devenir médecin. Elle réussit à s'inscrire à la faculté de médecine et malgré l'hostilité des nombreuses personnes de son entourage, tant familial qu'universitaire, elle devient à 26 ans une des premières femmes diplômée de médecine en Italie.

Elle travaille ensuite deux ans durant à la clinique psychiatrique de l'université de Rome où elle étudie le comportement de jeunes « retardés mentaux ». Parallèlement, elle se passionne pour les recherches de Jean Itard (1774-1838), médecin, inventeur de l'otorhinolaryngologie, qui travaille auprès

de sourds-muets ainsi que pour les travaux d'Édouard Séguin (1812-1880), pédagogue français auprès d'enfants « idiots », à Bicêtre.

Et c'est à partir de 1900, qu'elle décide de se consacrer à la pédagogie. Convaincue que le problème des enfants déficients est moins d'ordre médical que pédagogique, elle crée une école d'orthophrénie et y forme des enseignants auxquels elle fait prendre conscience de l'importance de l'observation : « observer et non juger ».

En 1901, elle commence à s'intéresser aux enfants dits « normaux » et entreprend des études de psychologie et de philosophie, puis, quelques années plus tard, s'occupe d'enfants « d'âge préscolaire », pour lesquels elle va créer sa méthode pédagogique.

En 1907, elle crée la première Maison des enfants dans le quartier populaire de San Lorenzo à Rome qui regroupe les enfants et les empêche d'errer en rue et de semer le désordre, tout en leur procurant une meilleure hygiène et un meilleur cadre familial. C'est ainsi que la Casa dei bambini devient une base de recherche, un laboratoire

d'expérimentation où Maria Montessori construit et éprouve sa méthode pédagogique.

Sollicitée par de nombreuses associations et organisations caritatives qui lui demandent de créer des maisons d'enfants, elle multiplie les voyages de par le monde pour effectuer des conférences et organiser des stages de formation pédagogique.

En 1929 elle fonde l'Association Montessori Internationale dont les objectifs sont de préserver, propager et promouvoir les principes pédagogiques et pratiques qu'elle a formulés pour le plein développement de l'être humain.

En 1936, le gouvernement italien fasciste condamne et proscrit les principes montessoriens et ferme toutes les écoles de Maria qui quitte l'Italie, s'installe d'abord en Espagne qu'elle quitte à nouveau lors de l'arrivée au pouvoir de Franco pour s'exiler aux Pays-Bas.

Elle est en Inde où elle dispense son enseignement quand la Seconde Guerre mondiale éclate et est alors assignée à résidence en tant que ressortissante italienne. Ce n'est qu'en 1946 qu'elle revient en Europe, tout d'abord en Italie qui la réhabilite, mais préfère s'installer aux Pays-Bas où elle décède six ans plus tard à l'âge de 81 ans.

Aujourd'hui, il y a plus de 22 000 écoles Montessori sur tous les continents dans lesquelles sont enseignés le conceptclé de sa pédagogie à savoir que l'éducation ne consiste pas en une simple transmission de savoirs, mais doit avant tout accompagner le développement naturel de l'enfant, via un environnement préparé, adapté aux caractéristiques et aux besoins de son âge.

Sa méthode a vocation à être une pédagogie scientifique, basée sur la connaissance et le respect des lois qui gouvernent le développement psychologique des enfants et repose sur :

- l'observation de l'enfant
- l'enfant comme une personne non seulement digne d'intérêt mais surtout comme l'avenir de la société ;
- l'importance de l'éducation et de l'instruction avant l'âge de 6 ans.

Daniel Sclavon Président

Nos Activités A Venir

Dégustation de vins Au profit de l'Ecole des Jeunes du Rugby Club de Frameries Vendredi 04 septembre 2015 à 19.00 - Entrée 10,- €

Soirée Solidarité Sixties (SOLD OUT) Au profit des Restos du Coeur de Mons

Samedi 19 septembre 2015 à 18.30 Entrée MLF: 15,-€, non-Membres 25,-€

Conférence - Débat

« Athéisme et Laïcité, convergences et divergences d'un même combat »

Jeudi 01 octobre 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite Invité: Serge Deruette

Conférence - Débat

« Sexe et Religion : le Kâma-Sûtra et l'art de vivre à deux»

Jeudi 15 octobre 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite Invitée: Claire Martinus

Dégustation de vins *Au profit de*

l'Ecole des Jeunes du Rugby Club de Frameries Vendredi 04 septembre 2015 à 19.00 - Entrée 10.- €

L'esprit du club de Rugby de Frameries repose sur les valeurs de solidarité, d'amitié et de fraternité que relaient ses « anciens «.



Chaque génération prend pour repère celle qui la précède tantôt pour s'en distinguer, en quête de ses propres qualités, en recherche de sa propre identité, mais en respectant toujours les dites valeurs.

Cet esprit rencontre donc les principes véhiculés par la Maison de la Laïcité de Frameries et c'est pourquoi nous avons souhaité organiser cette action philanthropique et

ainsi participer par cette entremise à l'épanouissement de ces jeunes sportifs.

Cette activité sera accompagnée d'une petite restauration.

PAF : 10,- €

Inscription obligatoire avant le 3 septembre auprès de

Danièle Gosselet 065.35 27 75 ou 0474.950 407

Jean-Claude Descamps 065.63 28 67 ou 0479.904 116



Soirée Solidarité Sixties (SOLD OUT) Au profit des Restos du Coeur de Mons

Samedi 19 septembre 2015 à 18.30 Entrée MLF: 15,-€, non-Membres 25,-€



Soirée au profit et avec la collaboration du Resto du Coeur de Mons

Comme chaque année, la Maison de la Laïcité organise sa soirée de solidarité, les bénéfices de cette soirée seront reversés au Resto du Coeur de Mons.

Le groupe de rock «*Hypoténuse*» animera notre soirée sixties endiablée.

Un repas vous sera offert.

Accueil: 18.30 Début de la soirée: 19.00

Membre M.L.F.: 15,-€

Non membre : 25,-€

Inscription obligatoire auprès de

Danièle Gosselet: 065.35 27 75 ou 0474.950 407

Jean-Claude Descamps: 065.63 28 67 ou 0479.904 116



Conférence - Débat

« Athéisme et Laïcité, convergences et divergences d'un même combat »

Jeudi 01 octobre 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite Invité: Serge Deruette



Serge Deruette, docteur en sciences politiques de l'ULB (Université Libre de Bruxelles), est professeur de sciences politiques, de philosophie politique et d'histoire des idées et des doctrines politiques à l'UMONS (Université de Mons), aux FUCaM (Facultés Universitaires Catholiques de Mons) et à la HEFF (Haute Ecole Francisco Ferrer, Bruxelles). Auteur de plusieurs ouvrages et de nombreuses études sur des questions de sciences politiques et d'actualité politique, d'histoire sociale belge et

de la Révolution française, il s'intéresse surtout à l'histoire de la pensée et tout particulièrement à Jean Meslier (1664-1729), cet étonnant curé fondateur de l'athéisme, encore trop méconnu et pourtant capital dans l'histoire des idées politiques et philosophiques, sur lequel il a, entre autres, publié deux contributions dans les Studies on Voltaire and the Eighteenth Century (1992). Avec son ouvrage Lire Jean Meslier, curé et athée révolutionnaire, paru aux éditions Aden en 2008, il a contribué à préciser la place et la portée de la pensée de Meslier dans l'histoire des idées. Au travers d'une analyse et de larges extraits introduits et commentés de l'œuvre, il a aussi permis de le faire découvrir à un large public.



Conférence - Débat

« Sexe et Religion : le Kâma-Sûtra et l'art de vivre à deux»

Jeudi 15 octobre 2015 à 19.30 - Accés libre - Entrée gratuite Invité: Claire Martinus

Le Kâma-Sûtra est un traité d'amour érotique hindou destiné à une forme d'élite urbaine. Il fut écrit durant le 3ème siècle après J-C par Vatsyayana Mallanaga, mais le commentaire décisif du texte a été écrit par Yashodhara au 8ème siècle. Connu dans le monde occidental pour sa partie sur la variété des positions sexuelles, il est loin de se limiter à ces descriptions érotiques : il décrit l'art de vivre à deux, et prescrit de nombreux conseils sur la séduction, le pouvoir dans le mariage, les règes de choix de



conjoint, etc. La récupération de ce traité hindou de l'amour par l'occident s'est faite au prix de nombreuses réinterprétations. Nous verrons comment l'occident a adapté le texte en fonction des perceptions locales.

Dans cette présentation, l'autre, ce sera nous!



Claire Martinus, Docteure en Sciences Politiques et Sociales, elle enseigne la sociologie et l'anthropologie à l'Ecole des Sciences Humaines et Sociales depuis octobre 2014



Chères amies, chers amis,

Afin de pouvoir vous informer, en temps réel.

de nos activités, nous vous invitons à nous faire parvenir votre adresse email en adressant un courriel à:

maisonlaiciteframeries@skynet.be

Comme vous avez pu le constater, notre site a été « hacké » par des personnes « bienveillantes », sans doute dérangées par

notre position en faveur de la liberté d'expression et de Charlie Hebdo.

Il est aujourd'hui en reconstruction. Nous espérons vous y retrouver nombreux très bientôt.

Par ailleurs, nous vous rappelons que la permanence n'est temporairement plus assurée à la Maison de la Laïcité. Si vous souhaitez nous contacter, nous vous invitons à envoyer un courriel à l'adresse suivante:

maisonlaiciteframeries@skynet.be

Nos bénévoles mettront tout en œuvre pour y répondre dans les meilleurs délais. Merci encore de votre compréhension.

Le comité exécutif.

Nos activités Précédentes

Conférence - Débat

«C'est le moment ou jamais de parachever la laïcisation de la Belgique

21 mai 2015

Invité: Jean-Philippe Schreiber



Diplômé de l'ULB et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris) ainsi que docteur en philosophie et

lettres, Jean-Philippe Schreiber, professeur à l'Université libre de Bruxelles où il enseigne notamment l'histoire des religions et des institutions et directeur de recherches au Fonds national de la recherche scientifique, est venu nous entretenir de son essai sur la Belgique et la laïcité.

Contrairement à ce qu'on croit souvent, le régime de relations entre Etat et religions qui prévaut chez nous peut être vu comme un régime de laïcité même si cette dernière ne figure pas telle quelle dans notre Loi fondamentale.

Cependant, ce régime très «séparatiste» a, pendant plus d'un siècle, été dévoyé, détourné par un clivage politico-religieux qui a profondément divisé le pays, trahissant ainsi l'esprit du constituant et permettant à l'Eglise de tirer un profit considérable des largesses offertes par le système belge

de régulation du religieux, en particulier dans le domaine scolaire.

Il n'empêche que, depuis trente ans, il y a eu une forte sécularisation de la société. Ou plutôt : une série de symboles ont été laïcisés. Le moment-clé du déverrouillage a été le vote de la loi sur l'IVG. Puis a suivi sous les gouvernements Verhofstadt, le vote de législations en matière d'euthanasie, de bioéthique, de reconnaissance des droits des homosexuels qui ont fait de la Belgique un pays très progressiste. Ces lois ont montré que la Belgique s'est détachée de la morale chrétienne.

Aujourd'hui, on arrive à un autre moment décisif : c'est le moment ou jamais de parachever la laïcisation et de retrouver l'esprit des pères de notre Constitution!

Laquelle était, il est bon de le rappeler, révolutionnaire. En effet, seuls les Etats-Unis avaient été plus loin dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mieux : notre pays a précédé la France de sept décennies. Et cela dans un large consensus là où la République s'est heurtée à l'Eglise... Chez nous, ce fut grâce au consensus entre catholiques et libéraux qui étaient d'accord d'aller aussi loin mais pas pour les mêmes raisons.

En fait, libéraux et catholiques ont œuvré pour le bien de l'Etat et des religions. Les premiers ont rejeté toute forme de concordat là où les seconds entendaient que l'Eglise ne revive plus la tutelle de l'Etat, tantôt joséphiste tantôt gallicane, etc. La révolution de 1830 fut politique et religieuse. Il est erroné de parler de séparation mitigée ou de neutralité: notre Constitution est et reste laïque... A l'époque, le mot n'était pas encore de mise mais la loi fondamentale affirme bien que le pouvoir civil l'emporte sur le pouvoir religieux. Comme le montrent des débats récents, les temps sont mûrs pour aller jusqu'au bout... Ces évolutions s'imposent dans un cadre de plus en plus pluraliste, de plus en plus multiculturel mais aussi à une période où certaines tensions ne pourront s'apaiser qu'en mettant fin à toute une série d'archaïsmes.

Mais pour parachever la laïcisation, il faut ouvrir plusieurs chantiers.

Le premier chantier, c'est la révision de certains symboles qui associaient de près une religion à l'espace public. On a remis en question le protocole officiel qui favorisait le culte catholique et la nécessité de maintenir le Te Deum; à propos des vacances, on estime ne plus devoir se référer à des fêtes religieuses. C'est une évolution en adéquation avec la sécularisation mais il y a au moins trois autres archaïsmes à écarter!

Le second chantier, c'est le financement public des cultes.

Il y a là un vrai régime discriminatoire. Beaucoup de dispositions légales et d'initiative publiques ont été prises au mépris de la Constitution. Il faut aussi être réaliste : c'est une charge importante pour les pouvoirs publics à l'heure où la majorité des lieux du culte sont vides.

Si deux commissions ont déjà planché là-dessus sans résultat, c'est que leur ambition n'était pas de changer le système mais de réduire des inégalités. Les esprits ont évolué. On peut commencer par aller voir ailleurs... Le nouveau système néerlandais est bien accueilli depuis les années 1980. Il y a la France mais également le Royaume-Uni, l'Irlande. L'Eglise de France ne regrette pas l'abandon du financement direct et se réjouit, au contraire, de la dynamique nouvelle qu'a entraînée l'implication des fidèles.

Et si dans ce cas, le Centre d'action laïque ne serait plus financé non plus, rien n'empêchera demain le peuple laïque de faire vivre aussi ses lieux de rencontre et de continuer à se mobiliser pour faire progresser ses valeurs. Ce sera un système différent mais on ne supprimera nécessairement pas tout ce qui existe. Il y a les aides indirectes notamment par des avantages fiscaux. On ne va supprimer non plus les domaines où les cultes et la laïcité agissent au profit de tous. Les aumôneries que ce soit à l'hôpital, dans les

prisons, à l'armée jouent un rôle important.

Il faut prendre en compte aussi l'idée que le financement des cultes se double d'un financement de l'associatif cultuel à travers l'éducation permanente et l'action sociale. Au fond, l'utilité sociale des cultes n'est pas légitimée par l'assistance au culte mais par sa présence sur le terrain.

Le troisième chantier concerne la suppression des cours de religion et de morale.

S'ils avaient été imposés dans la foulée du Pacte scolaire; le contexte a changé. La question est d'autant plus prégnante en cette période de crispations.

Il faut être cohérent et supprimer ces cours car il n'est pas tenable qu'on les maintienne, confiés à des enseignants choisis par les représentants des cultes. Puis envisager comment on les remplace. Il faut développer le sens critique des élèves, leur libre arbitre sans ignorer notre patrimoine religieux commun. La religion doit être abordée de manière transversale. Cela dit, ce projet a surgi dans un contexte un peu opportuniste. Qui va donner ces cours ? Que faire des anciens profs de religion et de morale ? Et on doit aussi en permanence garder à l'esprit l'ignorance patente du fait religieux chez les ieunes.

Le quatrième et dernier chantier, plus fondamental encore, concerne la fin des réseaux au profit d'un réseau unique.

Même, si aujourd'hui, cela peut paraître idéaliste, il n'en reste pas moins vrai qu'il est temps d'abattre les cloisons idéologiques d'antan. Il faut aller au bout de la logique. Cela permettra de restaurer l'autorité de l'Etat. Le Pacte scolaire a fait de l'enseignement libre un service public fonctionnel. Il n'est pas normal qu'il soit davantage chové que l'officiel. Un réseau unique entraînerait d'importantes économies d'échelle et remettrait la pédagogie au cœur de l'école. Une étude du «Liqueur» a montré que les parents sont pour le libre parce qu'il est plus qualitatif.

Par ailleurs, il y va aussi de la réussite du vivre ensemble : cessons de séparer sur base des convictions ! La religion est dans le cœur de l'individu et elle est essentielle aux yeux d'un grand nombre de croyants mais elle ne doit pas reprendre place dans l'espace public

On est dans un «momentum». L'heure est venue de transformer les émotions fortes en projets fraternels, égalitaires et rassembleurs et de lancer un vaste débat sans exclusives.



Vous êtes lecteur!

Devenez rédacteur!

Pratiquons ensemble le libre dire!

A vos plumes, apportez-nous vos idées, faites-nous partager vos expériences, vos découvertes, vos lectures, vos questionnements, vos regrets ou vos espérances.

Et comme disait Raymond Devos:

«Vous savez, les idées sont dans l'air. Il suffit que quelqu'un en parle de trop près, pour que vous les attrapiez!»

Le comité exécutif.

Lu Sur ... Le Web

www.territoires-memoire.be

Critique et légitimité des démocraties occidentales contemporaines.

Par François Debras, chercheur au Centre d'études Démocratie (Université de Liège)

Historiquement, les régimes politiques ont été classés en modes d'organisation des pouvoirs dits légitimes – monarchie, aristocratie, démocratie – et réputés illégitimes – tyrannie, oligarchie, anarchie.

Cependant, durant la seconde moitié du 20ème siècle, cette typologie se modifie, séparant la démocratie de toute une série de régimes totalitaires ou despotiques qui ont comme caractéristique commune d'être non démocratiques.

Dès lors, la démocratie devient, en Occident, le régime qui semble posséder le monopole de la légitimité à l'exclusion de toute organisation politique alternative.

Pourtant, depuis une vingtaine d'années, cette position dominante est remise en cause : en cause, une crise de la représentation, une crise de la citoyenneté et une crise du régime constitutionnel pluraliste.

Pourquoi?

La crise de la représentation : les élus. Le gouvernement wallon.

Aborder la question de la démocratie,

c'est d'abord l'étudier sous l'angle de la représentation.

En effet, les systèmes politiques européens contemporains sont tous constitués de gouvernements au sein desquels les décisions sont prises par des représentants élus.

Si pendant longtemps, le lien représentant – représenté a été perçu comme démocratique, alors qu'en fait il a été institué en perdant de vue le sens étymologique du mot démocratie, à savoir la participation du peuple au pouvoir, aujourd'hui, est né un sentiment de défiance envers les élus qui ne semblent plus incarner l'intérêt général et à l'égard d'un champ politique de nature oligarchique.

Ce décalage entre la population et ses représentants est encore renforcé par le recours à de nombreux experts, souvent non élus et donc dépourvus de légitimité populaire, ce qui donne au citoyen l'impression d'être cantonné dans un rôle marginal qui se limite à choisir épisodiquement un représentant dont il n'est pas certain qu'il défendra ses intérêts.

Dès lors, la légitimité du processus représentatif, symbolisé par le dispositif électoral, ne serait plus suffisante pour gagner l'adhésion des citoyens aux institutions politiques actuelles, ce qui se traduit notamment par une hausse de l'abstentionnisme, la progression de partis politiques protestataires ou encore l'exigence de nouveaux modes de participation comme, par exemple, le référendum, autant de pistes pour rompre avec le caractère oligarchique de la représentation.

La crise de la citoyenneté : les individus.

Depuis la fin des années septante, les droits de l'homme se sont imposés au centre des revendications sociales, leur application et leur respect constituant aujourd'hui, pour les citoyens, un instrument d'appréciation de la légitimité des politiques publiques.

Cela nécessite dès lors une constante recherche d'équilibre entre, d'une part, l'affirmation de la singularité de chaque individu et, d'autre part, l'existence d'une communauté civique et d'un contrôle du destin collectif.

Et l'avènement d'un individualisme contemporain, consistant à accorder une plus grande valeur à ce qui différencie les hommes les uns des autres plutôt qu'à leur appartenance à une même communauté constituerait un facteur déstabilisant de l'ordre social.

Selon Marcel Gauchet, l'inflation actuelle des droits de l'homme et leur judiciarisation permanente seraient bien deux facteurs atomisant la société, trans-

formant les citoyens en porte-parole exclusifs de leurs groupes respectifs.

Une réalité qui engendrerait une métamorphose de la fonction des gouvernements désormais confinés dans un rôle de coordination fonctionnel d'où l'appellation de démocratie minimale.

La démocratie des droits en arriverait ainsi à ériger le citoyen en individu égoïste et absolutiste au sens où la recherche d'un compromis articulé autour de la notion de bien commun serait rendue impossible sans risquer d'entraver ses droits et libertés.

La démocratie ne recouvrerait dès lors plus la puissance collective et serait ainsi jugé démocratique tout ce qui accroîtrait la place des prérogatives individuelles : la souveraineté du peuple serait alors remplacée par la souveraineté individuelle.

La crise du régime constitutionnel pluraliste : l'Etat.

Au 21ème siècle, la souveraineté étatique est concurrencée par diverses instances qui remettent en cause les trois composantes de l'Etat, à savoir une population, un territoire et un gouvernement.

Tout d'abord, les citoyens ne sont plus uniquement représentés par un seul niveau de pouvoir et la multiplication des niveaux de gouvernance – locale, régionale, nationale et mondiale – crée un phénomène d'éclatement de la citoyenneté ce qui favorise des phénomènes de repli identitaire profitant aux nombreux discours populistes et

extrémistes.

Ensuite, la mondialisation renvoie de plus en plus rarement aux frontières d'un Etat. La politique se globalise et la capacité des gouvernants s'en trouve entravée. A ce titre, l'Union européenne constitue le bouc émissaire idéal des gouvernants pour justifier leur incapacité à mettre en place les politiques promises durant les campagnes électorales.

Enfin, la multiplication des autorités administratives internationales et des organisations non gouvernementales vient concurrencer l'Etat national qui n'est plus le seul cadre de référence.

Cette complexification du système provoque un sentiment d'incompréhension chez les citoyens, la moindre décision politique nécessitant une importante demande de consultation ce qui induit un sentiment d'inertie et d'inaction des politiques.

Le pouvoir n'appartient donc plus uniquement au gouvernement.

Quelle légitimité pour la démocratie ?

L'analyse du lien représentant-représenté, de la reconnaissance de l'individu vis-à-vis de la société et de l'action du pouvoir étatique permet de mettre en évidence une perte de légitimité de la représentation, de l'unité de la société et de l'action politique.

La légitimité de la représentation qui repose sur l'idée d'une volonté générale s'exprimant directement à travers le processus électoral et le travail des représentants politiques n'est plus désormais qu'une composante parmi d'autres de la citoyenneté.

La légitimité d'unité est aussi mise à mal suite à un affaiblissement du lien représentant-représenté, les citoyens ne constituant plus une masse homogène et le peuple étant aujourd'hui le pluriel de minorité.

Enfin, la légitimité d'action est également remise en question par la prolifération des instances de gouvernance qui limite le champ d'action des élus.

Pour répondre à ces problématiques de distanciation, d'autonomisation et d'inertie, il existe plusieurs pistes qui vont de la démocratie délibérative à la démocratie participative et locale en passant par la cyberdémocratie et ce n'est donc pas le concept démocratique dans sa nature qui est remis en question mais son application à travers ses processus et ses dynamiques.

Ce qui nous une raison de plus d'espérer.

www.huffingtonpost.fr

Le Pompier ou le terroriste.

Par Eric-Emmanuel Schmitt, Ecrivain

Je viens de passer deux jours quasi muet, abasourdi par les violences terroristes qui ont frappé des innocents en France et en Tunisie. De nouvelles étapes dans l'horreur viennent, dans les deux cas, d'être franchies: une décapitation sur le sol hexagonal, une fusillade sur une plage paisible. Ne croyons pas que cela cessera là: le mimétisme va jouer, ces abominations serviront de modèles à d'autres, la cruauté prendra des dimensions vertigineuses.

Un détail m'inquiète: la publicité que les médias font aux criminels. Elle a d'infinis effets pervers. Si la célébrité représente l'une des formes de la réussite contemporaine -»chacun cherche son quart d'heure de gloire»-, les médias décernent une sorte de légion d'honneur aux terroristes. Ils les font entrer au Panthéon des criminels, sans se rendre compte que, pour certains, c'est le Panthéon des martyrs. Effet pervers...

Privilégier le spectaculaire, le sensationnel, c'est privilégier la violence. On nous fait entendre l'arbre qui tombe, pas la forêt qui pousse. On donne du bruit au bruit. On fait silence sur l'essentiel.

Consacrer du temps, de l'antenne, des mots, de la place, aux criminels, c'est certes tenter de comprendre, mais c'est aussi inverser les valeurs. Je voudrais qu'on me parle des héros du bien, pas des héros du mal. Je voudrais qu'on me parle du pompier qui s'est jeté sur Yassin Salhi et l'a neutralisé.

Imaginez la scène : le terroriste vient d'accrocher au grillage la tête de sa victime et ouvre des bouteilles d'acétone pour faire sauter l'usine en hurlant des paroles de haine. Le pompier se jette sur lui et, aux poings, l'arrête, le domine puis le livre aux forces de l'ordre.

Non seulement ce pompier du SDIS38 a sauvé des centaines de vies, mais il a aussi sauvé une idée de l'homme: l'humaniste qui met sa force au service des autres et du bien commun. Grâce à lui, la bonté n'est pas morte. J'aimerais qu'on le célèbre davantage que le criminel.

Ce pompier se repose chez lui, choqué, blessé, nous dit-on. Par prudence, on maintient son anonymat. Merci à lui. Pour continuer à vouloir vivre dans ce monde, pour en avoir le courage, la foi et l'envie, j'ai besoin de penser à lui. Merci d'exister.

*Ce billet a été publié sur la page Facebook de l'écrivain dimanche 28 juin.

Quelques réflexions sur ... Le Racisme

Le racisme est un mal, un mal absolu. C'est un fait.

Explicite et fanatique, à travers le national-socialisme, ou implicite, notamment dans le cadre de l'esclavage, deux régimes qui postulaient, l'un, que les Juifs, les Tziganes et les Slaves, l'autre, que les Africains étaient des sous-hommes, le racisme a engendré les pires crimes de l'Histoire.



Quelques accusés lors du procès pour crimes contre l'humanité de Nuremberg

Depuis Nuremberg, cette idéologie qui consiste à déshumaniser un être humain au nom d'une origine prétendument indigne et à magnifier de prétendues races supérieures, les Aryens dans le régime nazi, les

Blancs dans l'esclavagisme, est désormais à bannir de notre horizon et n'a plus droit de cité au sein de nos sociétés

Rappelons que le racisme suppose l'existence de deux conditions : l'idée selon laquelle le spirituel est l'expression du biologique, ou si l'on veut que la culture n'est qu'un prolongement de la nature, et la primauté de telle « race » sur une autre.

Etre raciste, c'est, par exemple, croire qu'un Européen est, par essence, supérieur intellectuellement à un Africain, parce que ces derniers n'ont pas élaboré de grands systèmes conceptuels ayant permis le développement de la Science.

Aujourd'hui toutefois, selon certains auteurs, le racisme est un mal sournois, un véritable monstre qui imprègne nos faits et gestes quotidiens, qui nous colle à la peau : c'est, en fait, notre seconde nature.

Ainsi, si vous trouvez que tel athlète noir est magnifiquement bâti, mieux que ses adversaires blancs, vous êtes raciste; si vous croyez, à l'instar d'Hélène Carrère d'Encausse, que la polygamie est une cause de l'inadaptation des jeunes Africains en Europe, vous êtes raciste; si vous pensez que des hommes politiques peuvent affirmer que l'Europe a un lien privilégié avec les religions catholique ou protestante qui ont marqué son Histoire, vous êtes raciste à l'endroit des musulmans; vous vous adressez différemment à une femme qui vous plaît, vous êtes à la fois raciste et sexiste,...

La hantise de cette idéologie est le jugement de valeur dépréciatif envers les « dominés », car, à partir du moment où l'on induit une différence entre les êtres humains,

ne crée-t-on pas une inévitable hiérarchie?

Et la règle, oserait-on parler de dogme, est simple : soit vous considérez que tous les êtres humains sont équivalents, et dans ce cas, il n'y a pas de race qui tienne, soit vous percevez des groupes différents



Le formidable champion Jesse Owens aux Jeux de Berlin en 1936

avec des qualités et des défauts propres, et, dans ce cas, vous pouvez difficilement leur accorder la même valeur et le pas, vite franchi, fait de vous un raciste en puissance...

Pourtant.

Pourquoi refuser, a priori, qu'il puisse exister des formes de sensibilité différentes selon les peuples et les civilisations ? Et comment ne pas penser qu'elles puissent nous prédisposer à telle ou telle forme d'adaptation ou d'inadaptation, d'échec ou de réussite dans tel ou tel domaine ?

Des études scientifiques sérieuses ont pourtant démontrés que, par exemple, les



Les universités européennes se disputent les étudiants asiatiques.

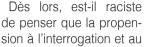
élèves d'origine asiatique seraient plus performants que d'autres du fait même de leur familiarité avec les valeurs du confucianisme qui prédisposent à l'étude, au travail, à l'ordre.

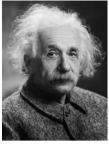
D'autres études vont jusqu'à affirmer que les incivilités des jeunes et des moins jeunes sont moins la conséquence de l'exclusion sociale que le résultat d'une moindre valorisation des disciplines intellectuelles dans leur milieu d'origine.

Et l'on pourrait multiplier les exemples à l'envi.

Autrement dit, ce que démontrent ces études, c'est que les représentations et les valeurs engendrées par les civilisations sont les facteurs les plus déterminants dans les comportements des individus.

Or ces valeurs sont plus ou moins prégnantes chez tel peuple ou chez tel autre.





Albert Einstein, prix Nobel de physique en 1921.

questionnement inhérente au judaïsme a vraisemblablement un lien avec l'extraordinaire profusion de génies d'origine juive, de Spinoza à Einstein, en passant par Marx, Freud, Bergson ou encore Wittgenstein, sans oublier la ribambelle de prix Nobel?

S'il n'est pas ici question d'affirmer que le « génie » d'un peuple est héréditaire, il semble bien pourtant qu'il soit, quelque part, le résultat d'une longue tradition de pensée.

Si ces interrogations nécessitent des réponses complexes, elles ne sauraient, en tout cas, être écartées et récusées au nom d'une doxa qui proclame l'égalité des cultures comme s'il s'agissait d'un dogme révélé.

C'est pourquoi la tendance actuelle qui inhibe tout questionnement sur le racisme et l'antiracisme, mérite qu'on y réfléchisse.

C'est le devoir du laïque.



Manifestation antiraciste à Paris en 2014.

Daniel Sclavon
Président

A méditer « Le scandale de la vérité, c'est que la vérité fasse scandale » Jean-Edern Hallier « La loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne veut pas faire la loi » Un homme « éclairé » « Quand une personne souffre d'une illusion, on appelle cela de la folie. Quand beaucoup de gens souffrent d'une illusion, on appelle cela de la religion » Robert Maynard Pirsig, psychiatre et philosophe américain

A Lire

Irmina - B.D. de Barbara Yelin - Actes Sud - 2014

Dans la vogue actuelle de la bande dessinée – signe irrécusable de la légitimation du 9ème art - la biographie familiale nous permet de mieux comprendre l'enchaînement de destinées dont nous sommes, les uns et les autres, les enfants.

La jeune auteure, Barbara Yelin, attache ses pas à ceux d'une de ses grand-mères, Irmina, issue d'un milieu nobiliaire allemand sur le déclin et qui, dans l'Angleterre des années 30, tombe amoureuse d'Howard, un brillant intellectuel de la Barbade, alors colonie britannique.

Alors qu'il est subtilement discriminé en raison de la couleur de sa peau, Irmina se moque du qu'en dira-t-on et s'oppose même à son amant qu'elle trouve trop raisonnable face à ce racisme ordinaire.

Le destin d'Irmina va cependant basculer lorsqu'elle rentre dans son pays natal, avec la ferme intention de repartir bientôt pour épouser Howard.

Elle se retrouve alors dans le IIIème Reich à un moment où l'idéologie nazie pénètre progressivement dans la tête des Allemands « de souche ». C'est ainsi qu'Irmina l'amoureuse renvoie à plus tard ses retrouvailles avec Howard et finit par rencontrer un Allemand qui se révèle être un membre de l'élite nazie, un SS.

C'est lui que la farouche Irmina, si soucieuse de son indépendance, va épouser et sa vie va alors suivre le cours désastreux de l'histoire de ce Reich qui devait être millénaire.

Et ce n'est qu'à la fin de sa vie lorsque réapparaît Howard qu'Irmina prendra pleinement conscience de l'échec de toute son existence.

La force de cette BD repose sur la littérature d'empathie qui ne croit qu'en la « justice » des hommes, laquelle s'appelle la chute de Berlin, l'ouverture des camps et la terrible culpabilité allemande, fardeau transmis par les admirateurs d'Hitler à leurs enfants et leurs petits-enfants qui en font des cauchemars et... des bandes à Baader.

A lire... impérativement!

D'après Pascal Ory, professeur à l'université de Paris-I, in revue l'Histoire de février 2015.

